

à un jeune médecin, au début de sa clientèle, un tel érysipèle à soigner. Tant les apparences en sont terribles, alarmantes, pour les gens du monde ! et tant il est rare qu'avec un traitement prudent, et sans abus d'émissions sanguines, la maladie n'aboutisse à bonne fin !

322. *Thérapeutique.* — (290. — et 297. A.) — A. On a vanté une foule de moyens divers, au moins inutiles, si ce n'est même dangereux, comme les onctions avec la pommade mercurielle, la cautérisation au moyen de la pierre infernale sur les bords des plaques érysipélateuses, les applications d'une forte solution d'azotate d'argent, etc., etc. Et tant de moyens, dignes d'oubli, dignes de blâme, ont eu, tous sans exception, leurs apparences de succès, leurs *faits* comme on aime tant à dire. J'ai montré plus haut comment les erreurs en ce genre peuvent avoir leur source dans l'extrême variabilité de la durée naturelle des érysipèles (318. J.). Nul doute, par exemple, que quelques médecins n'aient pu voir, n'aient vu, puisqu'ils l'ont affirmé, un érysipèle cesser de s'étendre, après avoir été cerné par une bande tracée avec un crayon de pierre infernale ; mais c'a été un hasard, un rapport de coïncidence, et non de cause à effet. Combien de fois, pour ma part, n'ai-je pas expérimenté le moyen en question, et jamais je ne l'ai vu réussir ; l'érysipèle dépassait, comme si de rien n'était, la frontière qu'on lui avait faite.

B. Voici les principales bases du traitement que suivent les praticiens les meilleurs et les plus expérimentés. Bien entendu, au surplus, que je n'ai ici en vue que l'érysipèle même, et non les complications accidentelles, qui, cela va sans dire, fournissent, elles aussi, leurs indications particulières.

α. Traitement hygiénique des maladies aiguës.

β. Lotions et fomentations émollientes ; bains locaux de même nature, pour les érysipèles des membres thoraciques ; bains généraux, pour les érysipèles du tronc et des membres abdominaux.

γ. Emissions sanguines, soit par la saignée, soit par les sangsues. Ce n'est pas qu'il faille croire qu'on a là un moyen de *juguler* la maladie. L'expérience dément une telle prétention. La saignée est utile sans doute chez les sujets forts et pléthoriques, pour modérer la fièvre, peut-être pour abrégier la durée du mal. Mais il est évident qu'elle ne doit pas être employée à outrance, quelquefois même pas du tout chez les vieillards, chez les enfans, chez les sujets très affaiblis. Elle ne peut, en vérité, être tenue pour un spécifique, quoi qu'en ait dit certain professeur. Quoi qu'il en soit, au surplus, la phlébotomie doit être généralement préférée aux applications de sangsues, à moins que celles-ci ne soient de rigueur pour être pratiquées à l'anus, ou aux environs de la vulve, afin de remplacer et de rappeler le flux hémorroïdal ou les règles. Quelques

praticiens, M. Velpeau entre autres, mettent les sangsues autour de la partie enflammée ; mais, du reste, ce professeur déclare n'avoir que très rarement recours, en cas d'érysipèle, à l'emploi de ces annélides (*Compte-rendu d'une leçon clinique* dans le journal déjà cité, n° 53).

δ. Pédiluves irritans, sinapismes aux mollets et aux cuisses, révulsion purgative (sauf contre-indication), pour l'érysipèle de la face et du cuir chevelu.

ε. Jamais, au grand jamais, la médication astringente ne doit trouver sa place ici. Pourquoi courir le risque de répercuter une inflammation extérieure, qu'une cause interne (318. A.) produit, et qui par elle-même n'est pas dangereuse, mais ne disparaît que trop souvent d'elle-même par délitescence naturelle pour opérer de funestes métastases ?

ζ. Contre l'érysipèle ambulant, on a conseillé, et cela est très rationnel, et cela réussit quelquefois, l'application d'un vésicatoire au centre même de la région momentanément enflammée. La raison présume, en effet, et l'expérience semble prouver que c'est là un moyen de fixer le mal, et d'épuiser, pour ainsi dire, sur place la cause qui le reproduisait çà et là.

## ARTICLE IV.

## URTICAIRE.

(*Urticaria*, Modern., — de *Urtica*, ortie.)

323. *Étymologie.* — L'urticaire doit son nom à ce que les élevures, ou plaques, dont l'éruption spontanée la constitue et la caractérise, et qui vont être décrites tout-à-l'heure, sont les mêmes, et par l'aspect et par le prurit, que celles qui peuvent se développer et qui, assez souvent, en effet, se développent sur place à la suite du contact des feuilles fraîches d'ortie (*Urtica urens*, *U. dioica*, *U. pilulifera*), à la suite, en un mot, de l'urtication, ce moyen révulsif dont les anciens ne dédaignaient pas de faire usage, et qui, effectivement, peut, au besoin, rendre de bons services en thérapeutique.

324. *Synonymie.* — Cnidosis (Alibert, *Derm. eczémateuses*, genr. 6), — *Κνιδωσις*, Hipp., de *Κνίδη*, ortie. — Fièvre ortiée (de divers auteurs) : dans les cas où la maladie est aiguë et marche en manière de fièvre exanthématique. — Epinyctide : pour certains nosographes, dans le cas singulier et rare où l'éruption ne se présente que de nuit pour disparaître ensuite, chaque fois, à la clarté du jour. Alibert, entre autres, a groupé les éruptions nocturnes, quelle qu'en soit la forme, ortiée, purement papuleuse, ou autre, en un genre à part sous ce nom d'épinyctide (*Derm. eczém.*, genr. 7).



325. Description sommaire et caractéristique du genre *Urticaire*.—

A. L'urticaire, dans les cas, nombreux d'ailleurs, qui en sont le véritable type, a une forme qui n'est précisément ni la forme érythémoïde, ni la forme papuleuse, ni la forme tubéreuse, mais, ainsi que sa description va le faire voir, une forme vraiment originale et, comme on dit, *sui generis*, qui, cependant, touche et participe à ces trois formes-là. De telle sorte que, dans la multitude infinie des nuances sous lesquelles la nature produit, rapproche et confond les formes éruptives, il y a, certainement, des cas dans lesquels l'une ou l'autre des formes en question se montre prédominante, et à l'égard desquels, par conséquent, la détermination nosographique peut rester indécise et arbitraire. Et de là, par exemple, l'*Urticaria tuberosa* de P. Franck (*De cur. homin. morbis*, t. III, p. 108) et de Willan (espèce 6). De là, aussi, le *Lichen urticatus*, espèce créée par Bateman, et posée par lui, on ne sait trop pourquoi, dans le genre *Lichen* plutôt que dans le genre *Urticaire*.

B. Qu'est-ce donc que l'urticaire? Et d'abord, quelles en sont les apparences physiques, anatomiques? Qu'y a-t-il là, pour l'observateur, à constater immédiatement par la vue et par le toucher? Ce sont des élevures cutanées, peu proéminentes, circulaires ou de configuration irrégulière, pleines et solides à l'instar des papules et des tubérosités; mais elles n'ont, en général, ni la forme étroitement circonscrite des papules, car elles sont de beaucoup plus larges, ni la forme bombée des tubérosités, car, au contraire, elles ont ordinairement une surface à peu près plate: parfois cependant elles peuvent, je le répète, se rapprocher de l'une ou l'autre forme, au point même de s'y confondre. Pour ce qui est de la coloration, elles sont tantôt plus pâles, tantôt plus rouges que le reste de la peau: dans le premier cas, elles sont donc bien loin de ressembler à l'érythème; et, dans le second cas, au contraire, elles y ressemblent beaucoup, car il y a des variétés d'érythème qui offrent une turgescence analogue, aussi est-il parfois difficile, au seul aspect, de distinguer si l'on a réellement affaire à une urticaire. Il est à remarquer, au surplus, que pour avoir dans l'esprit une image assez exacte des plaques ortiées telles que la peau vient à les produire spontanément, ce qui est le propre de la maladie que l'on nomme urticaire, il suffit, n'eût-on jamais vu ces plaques-là, de voir celles que fait journellement naître la piqûre des puces sur la peau délicate et irritable de certaines personnes, notamment de femmes à tempérament phlegmatique et nerveux: là, et mieux encore peut-être que dans l'urtication même, on rencontre une représentation de l'urticaire.

C. Ce qui, en outre des apparences physiques, caractérise éminemment l'urticaire, c'est la sensation particulière de chaleur mordicante et

de vive démangeaison qui accompagne les élevures cutanées, et parfois aussi les précède.

D. Enfin, un autre trait caractéristique, c'est que la marche de l'urticaire est extrêmement inégale et irrégulière; c'est que les plaques ortiées, la plupart du temps, ne se développent que successivement çà et là, soit avec rapidité, soit avec lenteur, et cela pour ne jamais persister que peu de temps dans le même endroit, pour paraître, à maintes et maintes reprises, en cent endroits différents.

E. Les plaques ortiées disparaissent et se terminent avec ou sans surfuration.

F. L'urticaire, prise dans son ensemble, dans sa marche générale, est aiguë ou chronique: nous allons plus bas examiner en particulier l'un et l'autre cas (327 et 328).

G. L'urticaire peut, ainsi que l'érythème rubéoliforme (316. J.), se produire sous le type intermittent, et revenir périodiquement à titre d'épiphénomène remarquable de l'accès de fièvre. Entre autres faits de ce genre dans les archives de l'art, j'ai là sous la main le cas d'une urticaire à type tierce (Planchon, — dans le *Journal de médecine de Vandermonde*, t. XVII, p. 75).

326. *Etiologie*. — A. Si certaines irritations extérieures, comme application d'orties, piqûres de puces, frottements d'une étoffe rude, etc., peuvent déterminer le développement d'une apparence d'urticaire, elles ne le peuvent, à titre réel de causes déterminantes et, pour ainsi dire, à volonté, que sur les points mêmes où elles ont agi. Il n'y a, en vertu même de leur action, qu'un phénomène local momentané, et qui, une fois disparu, ne viendra pas à reparaitre de lui-même ni là ni ailleurs.

B. La véritable urticaire, telle que je l'ai définie et caractérisée (325. B. — D.), est toujours de cause interne; et la pathogénie en est, il faut l'avouer, — avec d'ailleurs si souvent commandé en pareille matière qu'il nous coûtera peu de le faire ici une fois de plus, — très obscure et très mystérieuse.

C. L'ingestion de certaines substances peut bien être, à la vérité, une cause déterminante de l'urticaire, mais seulement chez certaines idiosyncrasies; or, là est le mystère, et quel mystère que celui des idiosyncrasies! Quoi qu'il en soit, c'est aux moules que le fâcheux privilège de provoquer l'urticaire est, à ce qu'il semble, plus spécialement dévolu: mais il appartient quelquefois aussi, selon les personnes, aux crabes, aux homards, à la viande de charcuterie, au baume de copahu, et, chose plus bizarre encore, aux fraises, aux framboises, aux amandes, au miel, au riz, etc., etc. (294. C.). De là l'*Urticaria ab ingestis* de quelques nosographes.

D. Après cela, l'urticaire peut faire éruption sous le coup de toutes



les causes occasionnelles banales : travail de dentition ; suppression des règles, du flux hémorroïdal, de l'allaitement ou de quelque autre déperdition habituelle ; révolutions morales, etc., etc. Mais, ici, la nécessité de la prédisposition interne est encore plus évidente.

327. *De l'urticaire aiguë en particulier.* — A. Prenons d'abord pour type l'urticaire *ab ingestis* (328. C.). En pareil cas, que voyons-nous ? D'abord malaise général, frissons, indigestion et autres symptômes gastriques, fréquence du pouls, chaleur brûlante, céphalalgie, vertiges, etc. : voilà les avant-coureurs de l'éruption, voilà une période prodromique qui ne manque guère d'avoir lieu, ne fût-ce que pour une très courte durée, pour quelques heures seulement. Puis les plaques ortiées apparaissent sur diverses régions, sur le cou, le dos, la poitrine, les membres, etc. Leur diamètre varie de trois millimètres à trois centimètres environ. Sont-elles blanchâtres, maintes fois une aréole d'un rouge vif règne tout autour ; et, en quelques cas même, c'est au beau milieu d'un érythème diffus qu'elles existent et font saillie. La fièvre concomitante est plus ou moins intense, et avec symptômes abdominaux ou cérébraux plus ou moins graves. On a vu la mort même survenir dans le fort de l'éruption ; mais, bien entendu, ce n'était pas, ce ne pouvait pas être par le fait de l'éruption même, pas plus et encore bien moins qu'il ne nous a paru permis d'admettre cela à l'égard de l'érysipèle simple (321. B.). En règle très générale, l'urticaire *ab ingestis*, comme aussi toutes les autres variétés d'urticaire aiguë, de fièvre ortiée, a une issue heureuse. Dans celle-là, en particulier, c'est ordinairement au bout de vingt-quatre à quarante-huit heures, quelquefois même en moins d'un jour, en très peu d'heures, que la fièvre s'éteint, que l'éruption pâlit, s'efface et disparaît.

B. Sous d'autres causes que l'ingestion des substances malfaisantes et antipathiques à l'idiosyncrasie, l'urticaire aiguë peut encore se montrer en guise de fièvre exanthématique éphémère, et telle que ci-dessus (A.), à cela près toutefois que les symptômes gastriques et gastro-intestinaux y seront, comme de juste, moins constans, et en général moins prédominans. Mais elle peut, en outre, offrir bien des variétés. Elle dure, en certains cas, deux ou trois septénaires ; mais, le plus souvent alors, elle produit successivement des plaques dans divers endroits (325. D.) ; la fièvre persiste tout le temps à peu près au même degré d'intensité, ou bien s'abaisse ou s'exaspère pour suivre les phases de l'éruption elle-même. Quelquefois, il n'y a point de fièvre. Chez l'un, l'urticaire revient et cesse avec les accès d'une fièvre intermittente ; chez l'autre, c'est la nuit seulement qu'elle apparaît, ou qu'elle a ses récrudescentes, ses exaspérations : le jour, elle n'existe pas du tout, ou du moins cesse d'être un tourment. Chez ceux-là, dès qu'ils se déshabillent, dès qu'ils

exposent leur peau toute nue au contact de l'air libre, les plaques ortiées se raniment infailliblement. Chez ceux-ci, la peau est tellement disposée à la production de ces plaques que, pour peu qu'ils se grattent sur un point, l'éruption y pousse aussitôt.

328. *De l'urticaire chronique.* — L'urticaire peut persister plusieurs mois, plusieurs années, et cela sans fièvre concomitante. Ce n'est pas que les mêmes plaques soient invariablement permanentes : telle n'est pas, du moins, la règle. Dans l'immense majorité des cas, pour ne pas dire dans tous, l'éruption se fait partiellement et successivement ; ici, s'efface et disparaît, et là, dans le même temps, naît et se développe. Comme l'urticaire aiguë, l'urticaire chronique peut offrir et offre généralement une aréole érythémateuse plus ou moins étendue autour de ses plaques çà et là disséminées : comme l'urticaire aiguë, elle a ses rémissions et ses récrudescentes de démangeaison. L'urticaire chronique tient à une disposition organique tellement tenace que bien des fois, même après avoir disparu pour quelques mois, elle reparait de plus belle pour faire le désespoir du malade et du médecin.

329. *Diagnostic.* — Certains érythèmes à turgescence prononcée, seules espèces nosographiques auxquelles l'urticaire peut quelquefois toucher de très près sous le rapport de la forme anatomique (324. A.), l'érythème marginé (316. G.), l'érythème papuleux (316. L.), l'érythème tubéreux (316. M.), s'en distinguent, en général, fort bien par leur marche plus régulière, par leur persistance de plus longue durée dans les points qu'ils ont une fois envahis, par leur nature, si l'on peut dire ainsi, moins ambulante, moins sujette à changer maintes et maintes fois de siège, enfin par la moindre intensité de leur prurit. Après cela, il est quelques cas, nous serons tout les premiers à le reconnaître et à le proclamer, cas ambigus, hybrides, qu'on me passe le terme, dans lesquels la nature met à bout les esprits les plus subtils, les classificateurs les plus entêtés, et interdit aux esprits raisonnables, aux praticiens judicieux de s'évertuer à distinguer, fût-ce encore possible à force de subtilités, là où elle a elle-même confondu et intimement rapproché les nuances : car en quoi, dans ce cas-là, le luxe des distinctions scolastiques importerait-il à la saine pratique ?

330. *Pronostic.* — Peu grave, en règle très générale. Cela ressort évidemment de tout ce qui précède. La mort en cas de fièvre ortiée, la ténacité de l'urticaire chronique pendant dix ans et plus, sont des exceptions infiniment rares.

331. *Thérapeutique.* — A. *Traitement local externe* : bon pour calmer les démangeaisons ; seul à mettre en œuvre dans les cas apyrétiques, légers et de courte ou médiocre durée. Lotions acidules ; oxycrat, jus de citron, mélange d'eau et d'acide sulfurique, azotique ou chlor-



hydrique à dose convenable (4 à 8 grammes par litre d'eau). Application de linges mouillés et saupoudrés de camphre. Tout simplement même, au besoin et faute d'avoir rien de mieux sous la main, l'eau froide en lotions et en compresses. Cependant, il ne faut pas que cette médication de nature astringente soit jamais poussée au point de répercuter l'exanthème : le prurit une fois apaisé, interrompez-la incontinent ; mieux vaut même, au surplus, s'en abstenir entièrement dans les premiers momens où les plaques ortiées font éruption avec fièvre et avec des symptômes généraux plus ou moins menaçans. Mais, passé cette période d'invasion, en cas même d'urticaire aiguë, on peut aussi avoir recours à l'usage des bains généraux acidulés (30, 60 à 120 grammes d'acide sulfurique, azotique ou chlorhydrique, par 8 à 10 voies d'eau) : à plus forte raison encore, en cas d'urticaire chronique. Dans des cas où les moyens qui précèdent n'avaient point réussi à vaincre d'atroces démangeaisons, M. Baumès (t. II, p. 150) dit avoir employé avec succès une forte compression.

B. *Traitement interne* : à instituer et à varier conformément aux indications fournies et par l'état général du sujet et par les causes appréciables qui ont concouru à la production de la maladie ; tout cela, bien entendu, d'après les principes généraux de la thérapeutique des phlegmasies cutanées (297). Ainsi, par exemple, en cas d'urticaire *ab ingestis*, faire vomir, s'il en est temps encore, si les substances malfaisantes sont encore dans l'estomac. En cas d'urticaire avec pléthore, si l'on ne veut même dire par pléthore, employons la saignée, etc., etc. Pour ces urticaires chroniques qui durent depuis longues années et sont par la vicacité de leurs démangeaisons un véritable supplice, on peut, en désespoir de cause, recourir aux arsenicaux : dans un cas de cette sorte, la tisane de Feltz (132. F. 3.), continuée pendant quatre mois, a réussi à M. Baumès (*op. cit.*, t. II, p. 155).

## ARTICLE V.

## PEMPHIGUS.

(Modern.,— de Πέμφιξ, gén. Πέμφιγος, bulle.)

332. *Bibliographie*. — GILIBERT. *Monographie du pemphigus, ou Traité de la maladie vésiculaire*. Paris, 1813, in-8°.

BRACHET. *Observations sur le pemphigus*. (Dans le *Journal général de médecine*, t. LX, p. 55-80.)

333. *Synonymie*. — Maladie ou Fièvre vésiculaire ; Maladie phlycténoïde ; Fièvre vésicatoire ou bulleuse (chez divers auteurs). — Pemphix (Alibert, *Derm. eczém.*, genr. 3.) — Pompholix (de Willan) :

mais seulement pour les cas apyrétiques, que le dermatographe anglais avait jugé à propos de mettre en un genre à part (de Πομφόλιξ, bulle, — mieux eût été, par conséquent, d'écrire *pompholyx*).

Dans la collection hippocratique et dans les œuvres de Galien, il est bien question d'une *fièvre pemphigode*, mais on ne sait pas trop ce que c'était.

Aux yeux d'une philologie rigoureuse, le mot pemphigus n'est pas irréprochable. Car, dans la règle, c'est le nominatif grec, et non pas son génitif, qui doit être transporté en latin ou en français. Le mot vraiment légitime serait donc *pemphix*, ainsi qu'Alibert le voulait et le consacrait. Mais, depuis que Sauvages a posé en nosographie le genre Pemphigus (cl. III, ord. 1, *Phlegmasiæ exanthematicæ*, gen. 3), l'usage, cet arbitre suprême de la langue médicale, comme de toutes les autres langues, a perpétué et semble, pour ainsi dire, avoir légitimé par prescription le terme même que posa l'illustre nosographe de Montpellier, et qu'adoptèrent ensuite les Sagar, les Pinel, les Gilibert, les Willan, etc., etc.

334. *Description sommaire du pemphigus*. — A. Le pemphigus est un exanthème phlycténoïde spontané, se caractérisant par des bulles éparses çà et là sur une ou plusieurs régions du corps, et très rarement par une seule et unique bulle. Ces bulles, pleines d'une sérosité transparente et jaunâtre, sont semblables à celles que faisait naître artificiellement l'application disséminée de mouches vésicatoires de forme et de grandeur diverse. Voilà donc un aspect pittoresque des plus frappans et des plus singuliers entre toutes les phlegmasies cutanées.

B. Il y a d'ailleurs bien des variétés dans les formes anatomiques du pemphigus, sans parler des nuances infinies et vraiment inénarrables de la configuration et de la dimension des bulles qui constituent cet exanthème. Or, ces bulles sont tantôt marginées d'une bande érythémateuse, tantôt non. D'ordinaire, elles sont parsemées en assez grand nombre : d'autres fois, il n'en existe que très peu, voire même une seule, ainsi que je l'ai dit dans la définition de la maladie (A.). Tantôt, et ce n'est là encore que répéter un point de la définition, elles se présentent plus ou moins clairsemées sur toute l'étendue de la surface cutanée, tantôt elles sont bornées à une seule région. Et quant à l'humeur séreuse qu'elles contiennent, quant à sa quantité plus ou moins grande suivant, il est vrai, la dimension des bulles, mais particulièrement la dimension en hauteur, quant à sa consistance plus ou moins visqueuse, quant à sa couleur plus ou moins limpide, plus ou moins foncée, combien de nuances encore ! Quelquefois les bulles, bombées, globuleuses, boursoufflées depuis le volume d'un pois jusqu'à celui d'une grosse amande et même plus, finissent par crever, et laissent échapper, en crevant, un flux abondant de sérosité ; après quoi la dessiccation de l'é-



pidémie qui a été soulevé, et de l'exsudation séreuse qui continue encore quelque temps, forme de petites croûtes lamelleuses brunâtres, dont la chute laisse voir, à leur place, des taches rouge-brun : quelquefois, au contraire, l'épiderme n'est que légèrement soulevé ; les bulles sont plates et ne crèvent pas, mais s'affaissent par suite de la résorption de leur sérosité, et se dessèchent sans présenter le moins du monde la forme crustacée.

C. Willan a érigé en espèce, sous le titre de *pompholyx solitarius*, la variété rare de pemphigus qui consiste dans l'éruption d'une seule et large bulle. Franck (*De cur. hom. morb.*, t. III, p. 265) nous fournit une observation très intéressante de cette variété-là : — Une jeune personne hystérique ressentait, tantôt dans une partie du corps, tantôt dans une autre, une douleur atroce qui lui arrachait des cris violents ; elle éprouvait une chaleur brûlante qui résistait à tous les secours de l'art, et qui durait jusqu'à ce qu'une ampoule se formât ; cette ampoule unique formée, tout rentrait dans le calme.

D. Dans la majorité des cas, le pemphigus se déclare en manière de fièvre exanthématique : il y a une période prodromique, constituée par un ensemble plus ou moins grave de symptômes généraux, qui d'ordinaire s'apaisent à l'apparition des phénomènes éruptifs.

E. La marche du pemphigus peut être aiguë ou chronique. De là, deux espèces principales, que nous examinerons tout-à-l'heure en particulier (336 et 337). Le pemphigus aigu est assurément plus rare à rencontrer que le pemphigus chronique. Mais enfin il est très réel : c'est ce qu'établit le témoignage d'excellens observateurs, et, entre autres, de Gilibert, et de M. Baumès, qui, lui aussi, a vu plusieurs fois le pemphigus aigu.

F. D'après une observation publiée dans le journal d'Hufeland (*Journal der practischen Heilkunde*, vol. X, p. 97), il résulterait que le pemphigus peut, comme l'urticaire, se manifester à titre de maladie intermittente nocturne, à titre d'épinyctide (324) ; produire les bulles et les douleurs la nuit seulement, chaque fois les douleurs s'éteignant et les bulles s'affaissant avec le retour du jour.

G. Encore une particularité bien digne de remarque ; c'est qu'Alibert a vu chez un jeune homme le pemphigus aigu se reproduire, par une périodicité annuelle, à chaque printemps.

H. Le pemphigus, surtout le pemphigus chronique, ne se montre pas toujours seul sur la surface cutanée, mais bien des fois, aussi, en complication avec des érythèmes, des lichens, des eczémas, etc.

I. Dans quelques cas de pemphigus, il survient, à l'origine des membranes muqueuses, un soulèvement de l'épithélium, une sorte d'imitation des bulles cutanées. Alibert a vu, dans un cas, des bulles sur cha-

cune des conjonctives ; il signale avec raison les aphtes comme une éruption muqueuse fort analogue au pemphigus, et qui se manifeste bien des fois en coexistence avec cet exanthème (*op. cit.*, t. I, p. 83). M. Baumès a vu une fois le pemphigus s'étendre, pour ainsi dire, et se manifester jusque dans la cavité buccale (*op. cit.*, t. I, p. 389).

335. *Etiologie.* — Rien de bien clair, ici non plus, rien de bien péremptoire pour expliquer une éruption si singulière.

A. On a vu le pemphigus se déclarer dans toutes les saisons : si M. Baumès l'a plus fréquemment observé en automne (*op. cit.*, t. I, p. 392), est-ce autre chose qu'un hasard ? Le pemphigus sévit sur les deux sexes. Il attaque tous les âges indifféremment, à cela près que, chez les vieillards, il prend plus particulièrement la marche chronique : il s'est montré congénial, témoin une observation intéressante de Lobstein (*Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales*, t. VI, p. 3-8), témoin plusieurs cas compilés et indiqués par Plouquet dans sa *Littérature* (art. *Pemphigus*).

B. Comme causes prédisposantes, surtout à l'égard du pemphigus chronique, on peut particulièrement accuser tout ce qui débilite et mine l'économie animale, comme les longs chagrins, l'état de misère, une habitation mal aérée et humide, la continuité d'une alimentation insuffisante et autres privations de toute espèce, l'anémie, le scorbut et, en un mot, toutes les affections chroniques graves.

C. Ai-je besoin de mentionner les causes occasionnelles banales, comme, par exemple, la dentition chez les enfans, comme la suppression des règles, celle de l'allaitement et autres causes métastatiques (294. F.), comme les révolutions morales, etc. ?

D. Que dire de cette opinion de je ne sais plus quel auteur allemand que cite Plouquet, et qui, pour avoir vu le pemphigus survenir en cas de rétention d'urine, n'hésite pas d'accuser, à titre de cause déterminante de cet exanthème, l'irritation directe du tissu cutané par des *particules urineuses* ? Hypothèse que cela ! hypothèse très aventureuse, et qui, fût-elle vraie pour le cas en question, ne peut manquer d'être une chimère pour tant et tant d'autres cas !

E. Quoi qu'en aient dit certains auteurs, le pemphigus n'est pas contagieux.

F. Peut-il être épidémique ? Tel il se serait montré, d'après Plumbe, à Chelsea et dans un rayon de plusieurs milles à distance de cette ville, en 1816. Tel il se serait déjà montré bien auparavant, d'après les observateurs sur la foi desquels Sauvages avait admis, légèrement et sans critique, les trois espèces que voici : *Pemphigus castrensis*, *P. helveticus*, *P. indicus* (*loc. cit.*, sp. 2, 3 et 4). Mais on doit se demander à l'égard de telles épidémies, comme à l'égard des cas où le pemphigus a



pu être accusé de contagion, s'il ne serait pas naturel de penser que cet exanthème n'eût été alors rien qu'un épiphénomène, une complication de quelque maladie beaucoup plus grave, d'un typhus par exemple.

336. *Première espèce : Pemphigus aigu.* — A. Les symptômes prodromiques durent de un à trois jours : soit symptômes généraux, tels que frissons irréguliers, fréquence du pouls, excès de chaleur intérieure, soif, inappétence, céphalalgie, etc.; soit symptômes déjà locaux, comme picotemens, démangeaisons, chaleur à la peau, dans les divers points où doit avoir lieu l'éruption.

B. Enfin, la voilà qui survient, cette éruption ! Ce sont, d'abord, des taches érythémateuses, de forme ronde, ovale ou même irrégulière, du diamètre d'un centimètre, ou même moins encore, jusqu'à trois ou cinq centimètres et quelquefois plus. Sur ces taches, dont la rougeur devient de plus en plus vive, on voit, ordinairement, quelques heures après leur apparition, mais, dans un certain cas, presque à l'instant même, naître les bulles caractéristiques (A. — B.) : bulles aussi larges, ou à peu près, que les taches érythémateuses sur lesquelles elles s'élèvent; et voilà pourquoi, près de la périphérie de ces bulles, la peau, si tant est qu'elle n'y soit pas parfaitement normale, si tant est qu'elle y présente une aréole rouge, ne la présente du moins que dans une dimension très petite, et vraiment à titre de mince liséré. L'exanthème, au surplus, se montre disséminé çà et là, et laisse toujours de larges intervalles où la peau reste saine. Il peut attaquer le visage, le cou, le tronc, les bras, mais surtout, à ce qu'assure maint observateur, les membres abdominaux. C'est au bout de trois à quatre jours que les bulles s'affaissent, se rident, deviennent pendantes, en forme de petites poches, dans le sens où les entraîne la pesanteur selon les attitudes du sujet, crévent et sont suivies de croûtes, à moins, toutefois, qu'en raison de leur forme aplatie, et non globuleuse, elles aient un autre mode de terminaison, et qu'elles viennent à dessiccation sans rupture et sans croûtes (334. B.). Toujours est-il que, de façon ou d'autre, avec ou sans croûtes antécédentes, il reste généralement, là où étaient auparavant les bulles, des taches rouge-brun, mais qui ne tardent pas à disparaître. D'autres fois, le résultat des bulles est d'entraîner des excoriations plus ou moins douloureuses.

C. Pendant que s'accomplissent ces phénomènes éruptifs, tout est calme dans le reste de l'organisation, ou bien la fièvre continue d'exister avec des symptômes plus ou moins graves, avec ou sans complication manifeste de quelque inflammation interne; la complication la plus ordinaire est l'inflammation des voies digestives.

D. La durée totale du pemphigus aigu est de une à quatre semaines, selon que toutes les bulles paraissent et suivent leurs phases à peu près

en même temps, ou selon qu'elles se développent par éruptions successives, de manière que les unes soient à peine naissantes quand les autres sont déjà avancées ou même disparues.

E. D'après cette différence dans le mode de développement, et, partant, dans la durée totale de l'exanthème (D.), Gilibert a posé avec toute raison, à titre de distinction formelle et classique, les deux variétés que voici. 1° *Pemphigus aigu simultané* : durée, huit à dix jours. 2° *Pemphigus aigu successif* : durée de deux à quatre septénaires.

F. La terminaison du pemphigus aigu est, en général, heureuse. La mort, dit-on, est survenue quelquefois dans le fort de la fièvre, et sans qu'il y eût complication d'une autre maladie d'espèce distincte et de nature grave et mortelle. Mais toujours est-il que c'est là, tout au moins, une exception extrêmement rare.

G. Bien plus : on a vu le pemphigus aigu constituer une crise salutaire, et juger, c'est-à-dire en langage moins mystique et plus positif, servir de terminaison à une maladie plus ou moins grave, à une bronchite chronique, par exemple, ou bien à une sciatique, etc., etc.

227. *Deuxième espèce : Pemphigus chronique.* — (*Pompholix diutinus*, Willan.) — A. Le pemphigus chronique peut durer, non seulement des mois entiers, mais même des années. Il ne se montre jamais que lié à de mauvaises conditions intérieures de l'économie animale; il se prend à la vieillesse, aux constitutions détériorées par les chagrins, les fatigues et la misère, aux corps déjà minés de quelque affection chronique grave (335. A.—B.). Chaque génération de bulles est précédée, comme dans le pemphigus aigu, de picotemens, de chaleurs ardentes et de douleurs vives à la peau. Mais ce qu'il y a de pire, c'est que la rupture des bulles est presque toujours suivie d'excoriations douloureuses, qui, bien des fois même, tournent en véritable ulcération. Quelquefois les bulles sont très rapprochées entre elles, et en quelque sorte confluentes, soit sur un espace borné, comme la face, l'avant-bras, etc., soit sur une grande partie de la surface cutanée. C'est dans ce dernier cas, surtout, que le pemphigus, à lui seul, peut entraîner la fièvre hectique, le marasme, les diarrhées colliquatives, les hydropisies asthéniques, etc., enfin la mort.

B. Une variété heureusement très rare, la plus fâcheuse de toutes, est celle qu'on pourrait nommer *Pemphigus chronique quasi-universel* : variété observée et signalée par Bielt, et, depuis encore, par M. Gibert et par M. Baumès. L'exanthème envahit à peu près toute la surface du corps. D'où il résulte que cette surface se trouve couverte, sur un fond érythémateux dans beaucoup de points, et sur un fond de couleur à peu près naturelle dans d'autres points, d'une infinité de croûtes lamelleuses, jaunâtres, qui se détachent de çà et de là, pendant que d'autres croûtes



semblables se forment ailleurs, et ainsi de suite pendant un laps de temps indéfini. Cette forme crustacée, qui dissimule et masque en quelque sorte la forme phlycténoïde, provient de ce que l'épiderme crève et se dessèche aussitôt qu'il a été soulevé, et, en d'autres termes, lorsque la bulle commence à peine à se former et renferme à peine une mince nappe d'humeur séreuse. Il y a donc là une éruption à triple forme : à forme érythématoïde, phlycténoïde et crustacée, et, comme dit M. Baumès (*op. cit.*, t. I, p. 387), une éruption *érythémato-vésiculocrustacée sèche*. Cette variété de pemphigus a, la plupart du temps, une terminaison funeste. M. Baumès nous en rapporte tout au long une très intéressante observation : — Un vieux général, déjà paralysé, et, de plus, atteint de gastro-entérite chronique, fut pris d'un pemphigus quasi-universel, qui dura cinq mois en causant de cruelles souffrances, et qui n'eut d'autre terme que la mort (*op. cit.*, t. I, p. 388-9).

338. *Diagnostic*. — Très facile, en général. Tant le pemphigus, dans sa période d'état, a un caractère pittoresque qui lui est propre, et qui ne permet guère qu'on le confonde, même au premier coup d'œil, avec quelque autre exanthème que ce soit !

339. *Pronostic*. — Doit être établi principalement d'après l'appréciation des conditions internes sous l'influence desquelles, ou en complication desquelles le pemphigus vient à se développer. Favorable, en général, en cas de pemphigus aigu. Presque toujours grave, au contraire, en cas de pemphigus chronique.

340. *Thérapeutique*. — A. *Traitement local ou externe* : diversement indiqué suivant les diverses phases des phénomènes éruptifs.

α. Quand il n'y a encore que des taches érythémateuses, il est à peine besoin de rien y faire. Mais, à la rigueur, on pourrait chercher d'y atténuer l'orgasme inflammatoire à l'aide de lotions et de fomentations émollientes ou narcotiques, à l'aide de cataplasmes laudanisés, — voire même à l'aide de bains entiers, si rien ne les contre-indique.

ε. Quand les bulles sont une fois développées, il faut surtout veiller à ce qu'elles ne soient pas accidentellement rompues avant le temps ; à ce qu'elles ne soient pas exposées à de trop violents frottemens de la part des vêtemens, de la part des draps de lit, etc.

γ. Y a-t-il des excoriations ? Si elles sont simples, la médication absorbante (132. C. α.) est tout ce qu'il faut : saupoudrez-les de farine d'amidon, de lycopode, etc. Si elles sont très enflammées et très douloureuses, on doit les panser avec de la charpie imbibée de liquides émollients et narcotiques ; avec des linges fenêtrés enduits de cérat simple ou opiacé ; au besoin même, avec une solution d'extrait gommeux d'opium. Si, au contraire, elles sont atoniques et blafardes, on mettra en œuvre

le cérat camphré, la poudre et la décoction de quinquina, le vin aromatique et autres médicamens analogues.

Quant aux croûtes, quant aux taches rouge-brun, et aussi quant aux cicatrices qui résultent quelquefois d'excoriations ulcéreuses, il n'y a rien, absolument rien à faire.

B. *Traitement interne* : à instituer, encore un coup, d'après l'état général et les causes appréciables (297).

α. Saignée, si l'individu est fort ou pléthorique ; sangsues à l'anus ou près de la vulve, s'il s'agit de rappeler un flux hémorroïdal ou les règles ; bains entiers ; révulsion purgative si l'état du tube digestif ne la contre-indique pas : voilà, en gros, ce qui suffit généralement pour le pemphigus aigu.

ε. Les moyens propres à rappeler ou à remplacer un flux supprimé, la modification de l'économie par l'usage réitéré des bains, l'intervention habile des purgatifs : c'est là encore assez pour le pemphigus chronique, lorsque la détérioration de la constitution n'est pas trop grande. Mais, dans le cas contraire, qui est, d'ailleurs, le plus commun, il faut mettre en œuvre toutes les ressources de la médication corroborante (140-3), le quinquina, le fer, le vin de Bordeaux, etc. Il est bon, aussi, de recourir à quelques médicamens du nombre de ceux qu'on dit dépurans, aux tisanes amères, telles que celles de saponaire et de douce-amère, etc., au sirop de salsepareille, à celui de Cuisinier, etc. (297. B. ζ). Bien entendu, au surplus, qu'il ne faut pas perdre de vue, dans le traitement du malade, les indications et les contre-indications fournies par telle ou telle affection, que le pemphigus est venu compliquer.

## ARTICLE VI.

## HERPÈS.

(Ἑρπης, Hipp. : — mais, à la vérité, dans une signification tout autre que notre *Herpès* d'aujourd'hui, et qui, bien qu'assez obscure, assez incertaine pour les érudits, ne peut assurément s'entendre que d'affections cutanées bien différentes de celles dont il est question dans cet article-ci.)

341. *Synonymie*. — Olophlyctide (Alibert, *Derm. eczém.*, genr. 8) : pour tous les cas autres que le zona, qui est posé, sur l'*arbre des dermatoses*, en un genre à part (345. B). — Eruption érythémato-vésiculeuse groupée (Baumès, t. I, p. 265). — Jusqu'à notre siècle, l'antique mot d'*herpès* n'avait guère été entendu, suivant la tradition à peu près unanime des pathologistes, que dans le sens assez vague, il est vrai, mais toujours plus ou moins grave, de darte. C'est de la façon la plus arbitraire que Willan en a fixé autrement la signification, pour nommer